

«Pour plus de biodiversité et de qualité paysagère dans les PAL»

Guide à l'attention des communes

2023 - en cours

Canton de Fribourg

mandant

Etat de Fribourg - service Nature et Forêts

référent

Mme Regula Binggeli - SFN

Regula.Binggeli@fr.ch

T +41 26 305 51 89

équipe

E. Riedo, arch. paysagiste urbaniste

S. Mabillard, géographe urbaniste

P. Studer, géographe urbaniste

L. Tanner, ing. environnement

Ateliers participatifs



Le canton souhaite développer la mise en oeuvre de mesures favorisant la qualité du paysage et le renforcement de la biodiversité dans les Plans d'Aménagement Locaux (PAL) des communes Fribourgeoises. Pour y parvenir, il a mandaté urbaplan pour faire un bilan des règles existantes dans les PAL en vigueur dans plus de 13 communes (francophones et germanophones, en plaine, ville et en montagne). De cette analyse, ont été recensées les articles permettant de bonnes pratiques qui ont été complétés avec d'autres apports issus d'autres cantons ou des publications de la Confédération.

Des ateliers participatifs ont été organisés pour mettre en débat et hiérarchiser les thématiques, besoins et attentes, conflits et résistances entre les différents acteurs du territoire : services communaux, municipaux, ONG, milieux de la promotion immobilière, Grangeneuve, protecteurs du patrimoine, paysagistes et architectes. Les enseignements ont été synthétisés sous forme d'un guide du SFN qui est encore en cours de validation et d'amélioration avant d'être diffusé plus largement en 2024.

Exemple d'article type par thèmes

VÉGÉTALISATION	
Objet(s)	Disposition de référence
Toitures végétalisées ☆☆☆☆	Les toitures plates d'une superficie supérieure à ...m ² et présentant une pente inférieure à ...% doivent être végétalisées de manière proche de l'état naturel à moins qu'elles ne soient entièrement utilisées comme terrasse praticable. Les toitures plates recouvertes en grande partie par des installations de récupérations énergétiques peuvent faire l'objet de végétalisation extensive de type « sedum ».

Fig. 1 : Exemple de toiture végétalisée



Synthèse générale des actions à mener selon l'impact et l'effort nécessaire

